



**Organization for Security and Co-operation in Europe
The Representative on Freedom of the Media
Dunja Mijatović**

Communiqué 01/2015

Communiqué sur la liberté d'expression et la liberté des médias comme condition vitale pour la tolérance et la non-discrimination

Le monde est endeuillé par la terrible attaque terroriste contre le magazine satirique Charlie Hebdo au cours de laquelle 12 personnes ont été assassinées et plusieurs blessées. 8 des victimes étaient des membres de l'équipe de Charlie Hebdo : Stéphane Charbonnier, dit « Charb », Jean Cabut, dit « Cabu », Bernard Verlhac, dit « Tignous », Georges Wolinski, Bernard Maris, dit « Oncle Bernard », Philippe Honoré, dit « Honoré », Elsa Cayat et Mustapha Ourrad. C'est la pire attaque contre des journalistes dans la région de l'OSCE depuis la création de ce Bureau.

Il est encourageant que les dirigeants politiques du monde entier et les représentants des principales communautés religieuses aient condamné ce brutal meurtre de sang-froid. Mais une condamnation n'est pas suffisante. L'action a plus de poids que les mots. J'appelle tous les représentants politiques à honorer la mémoire des victimes en améliorant la sécurité des journalistes et garantissant la prévalence de la liberté.

Les conclusions de la table ronde « Liberté d'expression pour la tolérance et la non-discrimination » organisée par mon Bureau le 18 décembre 2014 sont malheureusement devenues encore plus pertinentes aujourd'hui. Je rappelle ici certains des principaux points :

L'espace de discussion et de débat a transcendé les frontières nationales et est devenu mondial. L'expression est aussi plus abondante que jamais. Les opinions et idées qui étaient exprimées simplement au sein de petites communautés et en privé peuvent désormais atteindre une audience mondiale en quelques secondes. Nous devons éviter une vision de la liberté d'expression comme quelque chose d'opposé à l'intolérance ou à d'autres menaces contre la cohésion sociale. En fait, les séparer est dommageable à chacune.

L'expression et les médias libres sont de précieux instruments pour faciliter la diffusion et la discussion de toutes sortes de croyances, idées et confessions religieuses. Rien ne rend une idée plus responsable que le fait qu'elle a été largement discutée, questionnée et critiquée.

Dans une société démocratique nous devons accepter d'être choqués, dérangés ou même offensés. La violence contre ceux qui ont une opinion différente est inacceptable. La discussion et l'exposition au public renforcent le pluralisme.

Il est plus important que jamais que les gouvernements prennent toutes les mesures pour combattre la pression, le harcèlement et la violence visant à empêcher l'expression et la diffusion des opinions et idées.

Les approches légales de l'expression se sont aussi transformées. Les lois nationales ont incorporé une panoplie d'instruments et de mesures pour gérer certaines formes d'expression intolérantes et discriminatoires. Il y a aussi une série de lois au niveau international.

Cependant, même les lois les mieux articulées et les plus proportionnées ne peuvent pas toujours empêcher certaines formes d'expression intolérante. Les notions générales telles que le « discours haineux » devraient de préférence être évitées car ils sont sujets à des interprétations subjectives et arbitraires. Les mesures légales ne devraient pas se concentrer sur les sentiments ou les intentions d'un certain discours mais sur les dommages qu'il peut causer. Dans ce contexte, la diffamation, l'insulte et le blasphème devraient être totalement dépenalisés.

Les discussions sur de possibles limites à l'expression libre pour combattre l'intolérance perdent pratiquement leur pertinence. Cependant, dans des cas exceptionnels, certains discours tels que les appels à la violence et au harcèlement contre des communautés ou certaines parties de la société ne sont pas acceptables.

Le discours intolérant devrait avant tout être combattu avec plus d'expression et d'éducation aux médias. Pour cela une société diversifiée, inclusive et vivante est nécessaire, à la fois au niveau national et international. Les médias peuvent soutenir cela en respectant les standards éthiques, donnant la parole à différentes parties de la société et facilitant le dialogue entre différents groupes.

De plus, les gouvernements devraient s'engager directement dans différentes formes de discours tolérant ou même contrant l'intolérance. Ils devraient aussi faciliter les conditions d'une expression et d'un environnement média pluralistes ainsi qu'adopter des mesures destinées à enrichir les discussions et influencer les émotions dans le but d'éviter toutes les formes d'agression.

Conclusions et recommandations:

- La liberté d'expression et la liberté des médias sont vitales pour la promotion de la tolérance et non-discrimination.
- Les Etats participants devraient continuer à améliorer la sécurité des journalistes et s'assurer que les libertés prévalent.
- Les Etats participants devraient conduire des enquêtes exhaustives sur toutes les attaques and poursuivre en justice les auteurs et instigateurs avec toute la rigueur de la loi. Il ne doit pas y avoir d'impunité concernant les attaques contre des journalistes.
- Les Etats participants devraient d'abstenir de bannir quelque forme que ce soit de discussion publique ou discours critique, indépendamment de ce à quoi ils se réfèrent.
- Les Etats participants doivent prendre toutes les mesures possibles pour combattre toutes les formes de pression, harcèlement ou violence visant à empêcher l'expression et la diffusion d'opinions et d'idées.
- Les Etats participants devraient supprimer les restrictions à la liberté d'expression basées exclusivement sur la haine, l'intolérance ou le caractère offensant potentiel. La législation devrait se concentrer seulement sur l'expression pouvant être directement

liée à des actions violentes, du harcèlement ou d'autres formes de comportement inacceptable contre des communautés ou certaines parties de la société.

- L'intolérance devrait avant tout être traitée d'une manière discursive et donc tolérante. Le rôle de la société civile, des médias et des organismes internationaux de surveillance ainsi que l'effet des discours contrant l'intolérance doivent être particulièrement considérés.

Dunja Mijatović

Représentante de l'OSCE pour la Liberté des Médias

Vienne, le 8 janvier 2015